

RAPPORT **Mai** 2022



947
Migrant(e)s

586
Protestations

9
Suicides et tentatives de suicide

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

Rapport de Mai 2022 sur les mouvements contestataires et la mobilisation sociale



Pour le cinquième mois consécutif, la courbe des mouvements de protestation continue de baisser avec un écart d'environ -51% entre janvier et mai 2022. Cette baisse confirme ce que nous avons précédemment évoqué dans nos rapports mensuels, à savoir la diminution des attentes du citoyen vis-à-vis des institutions étatiques et son évolution vers la recherche de solutions alternatives aux crises en matière d'emploi, de services de base et par rapport à un ensemble de droits que les institutions étatiques devraient assurer et faciliter l'accès pour tous les citoyens.

Durant les années électorales et plus encore quand la date des élections approche, on remarque une recrudescence des protestations sociales visant à faire pression et imposer un ordre de priorités des revendications sur la table des négociations avec les candidats. On remarque une différence nette entre la récolte des cinq premiers mois de cette année et la même période de 2019, année qui a vu l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président et un nouveau parlement. Au moment où les cinq premiers mois de 2022 connaissent un recul et une baisse de la mobilisation sociale de près de la moitié, cette même période de l'année 2019 a enregistré une augmentation relative de la mobilisation sociale, l'écart entre les résultats de janvier et de mai est d'environ 5% .

Ici, l'acteur social et les mouvements sociaux feraient face à deux hypothèses : soit ils sont dans une phase d'épuisement en raison de l'incertitude concernant la partie à laquelle soumettre leurs revendications. Soit, c'est un état de désespoir concernant la manière dont les institutions de l'État interagissent avec leurs exigences.

Les deux hypothèses nous conduisent à une explosion possible. Cette explosion sociale peut se manifester au niveau de l'insistance des revendications et ou au

niveau du retour en force inédit de la mobilisation sociale dans les rues et places. Ou alors, au niveau d'un glissement fort vers des solutions alternatives pour répondre à ces revendications : à savoir la tendance à la contrebande, la migration non-réglementaire, le suicide, la sorcellerie et le recours aux réseaux d'intérêts et aux réseaux de pression. Autant de solutions qui constituent une alternative à la société de droit, donc c'est aussi une explosion, non pas dans la rue, mais plutôt dans l'effondrement de la société de droit et derrière elle la désintégration de l'État en raison de son incapacité à répondre aux demandes du peuple.

Cette situation est nourrie par un climat économique, social et politique difficile et elle est ouverte à toutes les surprises.

Politiquement :

Les discours de violence et de haine alimentent les tensions sociales et accroît la distance entre l'acteur social et l'acteur politique. Aujourd'hui, ce discours devenu dominant, est basé sur la stigmatisation, l'intimidation, l'atteinte à l'image et l'incrimination en rompant avec l'implication comme valeur principale et comme base d'un environnement sûr pour le pluralisme politique et l'exercice de la liberté d'opinion et d'expression. Souvent, ce climat politique a des répercussions sociales, dont l'un des indicateurs les plus marquants est l'état de recul du mouvement social, non pas sous prétexte de trouver des solutions aux revendications des manifestants, mais plutôt pour exprimer de la colère face à l'indifférence des autorités aux demandes, et donc, trouver une alternative aux institutions étatiques qui ne répondent pas. C'est à peu près la situation actuelle que connaît la mobilisation sociale.

Économiquement et socialement :

Les protestations des agriculteurs qui ont éclaté début mai après la forte augmentation du prix des aliments pour animaux par les sociétés importatrices ont confirmé que les responsables aujourd'hui adoptent les mêmes stratégies antérieures. Cette tendance à ne pas rompre avec les choix précédents se solde par un échec des options et des politiques agricoles et commerciales.

Ces choix ne garantissent pas la souveraineté alimentaire et ne sauvent pas le système de production national. Par ailleurs, elles consacrent une dépendance alimentaire et augmentent le coût de production : cela se répercute sur le niveau des prix et sur la détérioration du pouvoir d'achat des citoyens. A l'heure où les événements s'accélèrent au niveau international et où les gouvernements du monde s'affairent à formuler des programmes et à élaborer des plans pour garantir leur souveraineté alimentaire suite à la crise de la hausse des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale due à la guerre russo-ukrainienne, le dossier de la souveraineté alimentaire n'apparaît pas être une priorité en Tunisie aujourd'hui. Cela peut s'expliquer par la voie de développement adoptée il y a des années. En effet, ces dernières années, l'autorité s'est orientée vers la signature d'un accord commercial libre et global avec l'Union européenne (ALECA), qui est un accord inéquitable visant de nouveaux secteurs, dont le plus important est la paysannerie. Cet accord achève ainsi le système agricole local. Sans la vigilance de la société civile, cet accord aurait pu avoir des répercussions économiques et sociales majeures dont l'augmentation du nombre de migrants non-réglementaires. Le pouvoir actuel souffre, comme celui qui l'a précédé, d'une crise de vision et d'une crise de diagnostic, qui se répercutent directement sur ses politiques et ses options et se reflètent dans sa capacité à répondre aux revendications des contestataires. L'Etat a pourtant le devoir d'y répondre, notamment en ce qui concerne les droits fondamentaux tels que le droit à la sécurité alimentaire et le droit d'accéder à des services de qualité en matière de santé, de transport, etc.

Au niveau du climat économique général, le mois de mai a vu l'adoption par la Banque Centrale d'une hausse du taux d'intérêt de 75 points, après avoir enregistré une hausse continue du taux d'inflation, qui s'est élevé à 7,2% au cours du mois de mars et 7,5 % au cours du mois d'avril. La hausse du taux directeur a des répercussions directes sur l'augmentation des prix des services bancaires, et par conséquent l'évolution vers une hausse des coûts de production et ses répercussions sur le niveau du pouvoir d'achat des citoyens.

Le gouvernement ne montre pas de plan clair pour gérer cette crise, ni pour gérer les autres. Par ailleurs, son manquement de communication transparente avec les médias et l'opinion publique porte ainsi atteinte au droit du citoyen d'accéder à l'information. Il ne fournit pas de réponse sur tous les dossiers, au premier rang

desquels figure le dossier social : le cercle de la précarité qui s'élargit dans le pays et le pourcentage sans cesse en évolution des pauvres, dont le nombre invisible frôle les 5 millions et auxquels s'ajoutent d'autres chiffres noirs sur la réalité de la violence dans le pays. Il s'agit d'une violence invisible par rapport à laquelle l'Etat ne s'exprime pas.

Ainsi, la politique actuelle et les options du gouvernement actuel n'ont pas fait de rupture avec les politiques et options précédentes, mais s'oriente plutôt vers des réformes structurelles dont il garde leurs détails secrets et ne fait apparaître que la suppression progressive des subventions avec la promesse qu'elles seront octroyées à ceux qui le méritent, ce qu'a déclaré le ministre de l'Économie dans l'une des chaînes étrangères, mais le gouvernement n'a pas encore expliqué comment cela se fera et sans clarifier les critères retenus pour déterminer l'identité des personnes éligibles à l'aide compte tenu des profondes mutations sociales dues à la forte détérioration du pouvoir d'achat due à la hausse des prix et à la persistance d'un taux d'inflation élevé (7,8 % enregistré au cours du mois de mai, selon l'Institut national de la statistique). Ces variables qui ont eu des répercussions sur la classe moyenne et l'augmentation du nombre de pauvres (selon les estimations, il y a environ quatre millions de pauvres, sachant que le nombre d'enfants pauvres après la pandémie est d'environ 900 mille enfants, selon les chiffres du Ministère de la Femme). Selon les chiffres du ministère de la Femme dans ses derniers rapports sur la situation de l'enfance en Tunisie, 380 000 enfants souffrent de sous-alimentation en raison de l'augmentation des taux de pauvreté.



900 mille enfants pauvres

selon les chiffres du Ministère de la Femme

Les prix des produits non subventionnés, à leur tour, connaissent de grands dépassements en raison de l'incapacité des Institutions de contrôle économique à contrôler les canaux de distribution et à arrêter la contrebande, sachant que le ministère du Commerce est en mesure de contrôler cette situation si volonté il y a. La preuve en est que sa décision de l'interdiction d'exportation des légumes et des fruits pendant le mois de Ramadhan a contribué à la baisse du prix du poivrons (prix exorbitants constatés) en quelques heures, faisant chuter le prix

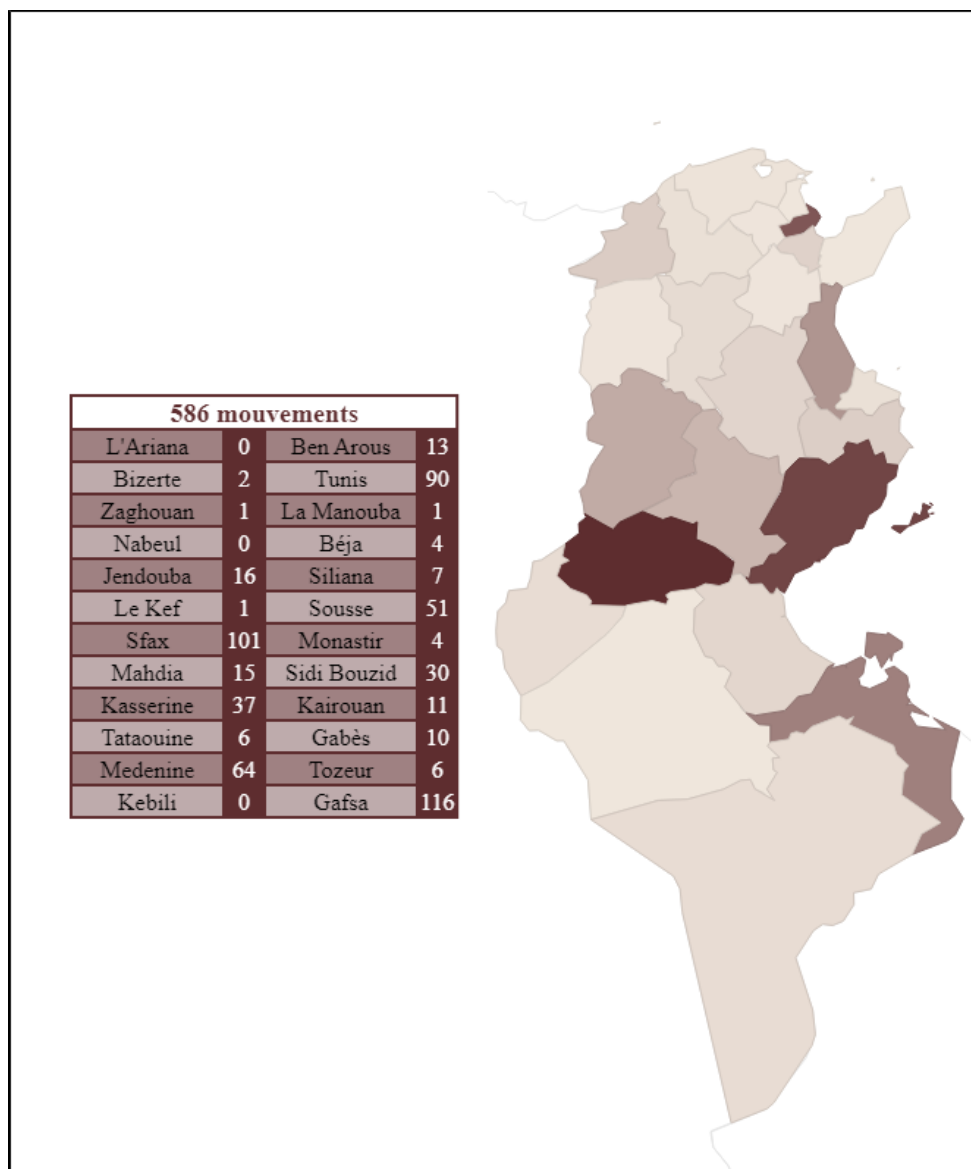
du kilogramme d'environ 9 dinars à seulement deux dinars, enregistrant ainsi un taux de baisse d'environ 450%.

Le gouvernement, comme ses homologues précédents, ne semble pas avoir de stratégie de gestion de crise, y compris des crises urgentes comme la crise de la soif dans plusieurs régions, d'autant plus que nous sommes à l'orée de la saison estivale, qui connaît souvent une hausse importante des températures coïncidant avec l'interruption de l'eau potable pendant des jours et des semaines, ainsi que le manque d'eau potable pour les zones qui ne bénéficient pas encore d'un raccordement au réseau de la Société d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE). Cette dernière continue à ce jour d'adopter la politique de distribution inéquitable de l'eau potable en adoptant le même réseau de distribution inégalitaire.

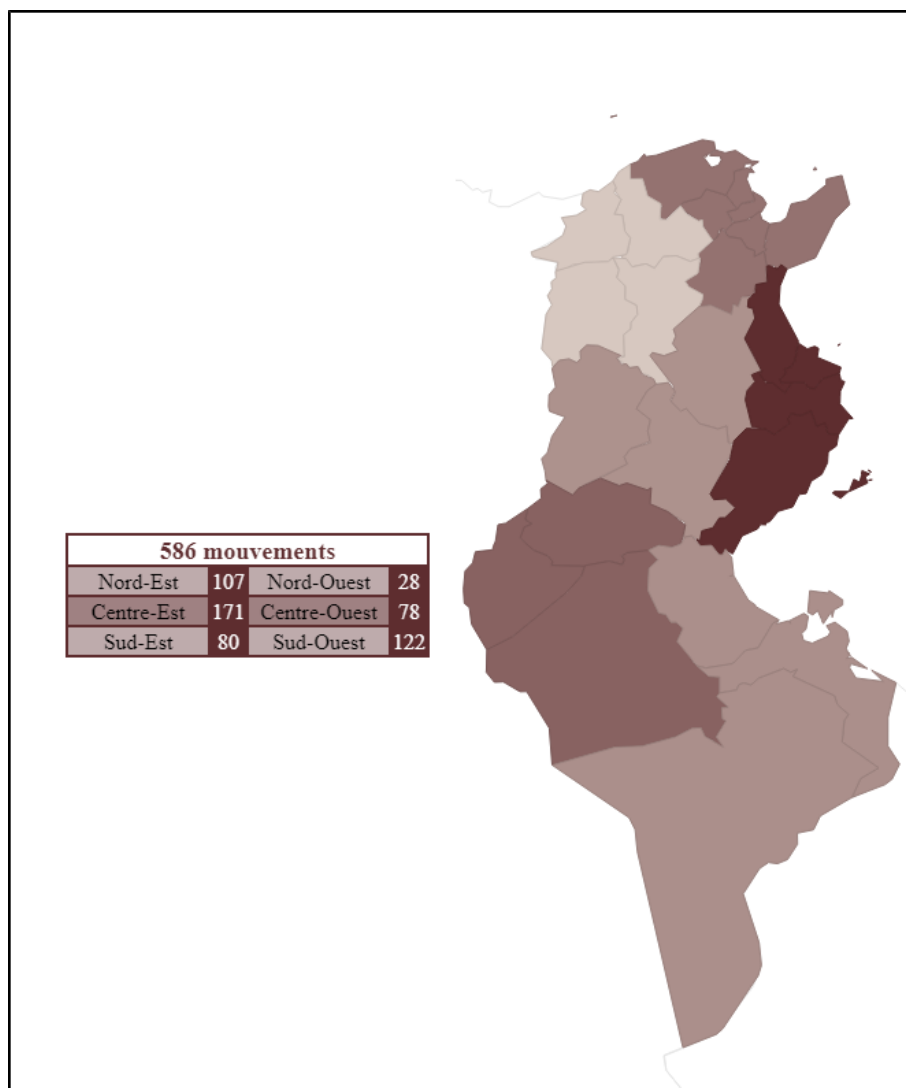
Manifestations de mai



586 mouvements de protestation ont été suivis tout au long du mois de mai et le nombre de manifestations a dépassé les 100 à Gafsa et Sfax et dépassé les 50 à Tunis et Médenine.

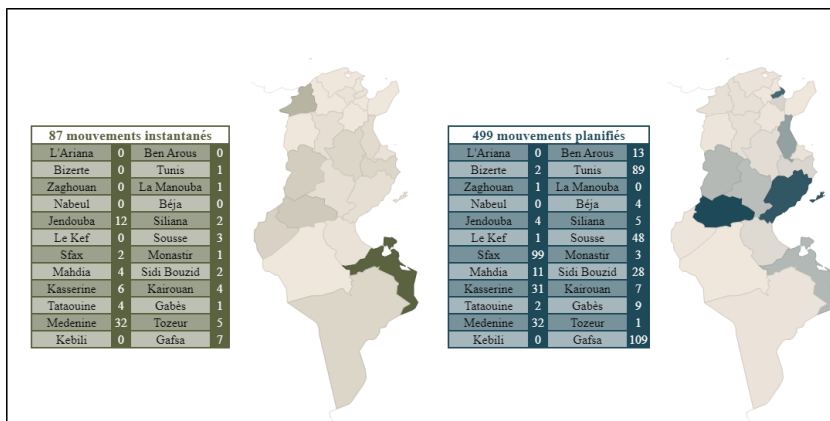
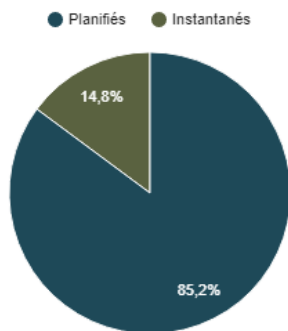


Le mois de mai a connu une légère inflexion du mouvement contestataire, la région Centre-Est (gouvernorats de Sfax, Sousse, Monastir et Mahdia) arrivant en tête du peloton contestataire avec 171 mouvements contestataires, soit environ 29% du total observé. Elle est suivie de près dans les régions du Sud-Ouest (gouvernorats de Gafsa, Tozeur et Kébili) avec 122 mouvements contestataires. Puis, arrive la Province du Nord-Est (Tunis, Ben Arous, Manouba, Bizerte et Zaghouan) avec 107 mouvements contestataires.

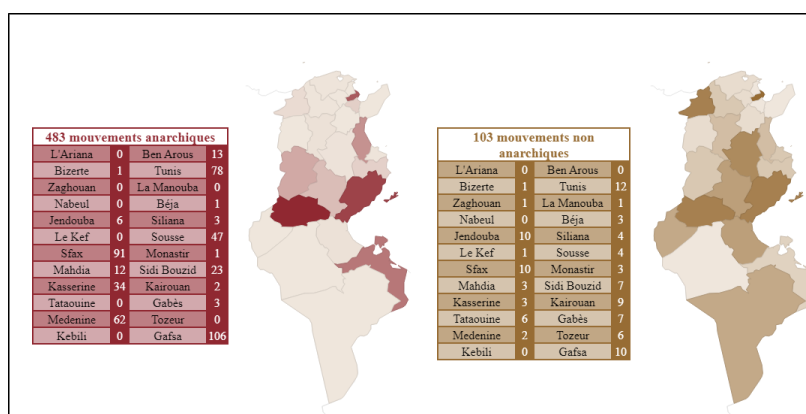
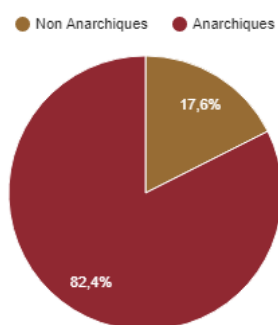


La carte contestataire montre la pôle position du gouvernorat de Gafsa dans le mouvement protestataire avec 116 mouvements, une position traditionnelle pour cette région où l'emploi est souvent la première des revendications soulevées, sans que cela ne suscite de réaction des autorités. La situation est telle que les gouvernements précédents et actuels n'ont pas réussi à résoudre le dossier social dans la région et à trouver des solutions alternatives qui fourniraient des emplois et développeraient la région dans divers secteurs, sans se limiter au seul phosphate - originellement une bénédiction pour cette région, mais qui aujourd'hui, se rapproche davantage de la malédiction.

Le gouvernorat de Sfax est classé deuxième au niveau des zones les plus contestataires tout au long du mois de mai, avec 101 manifestations, suivi du gouvernorat de Tunis avec 90 mouvements, puis de Médenine avec 64 mouvements contestataires.



Le pourcentage de protestations anarchiques s'est élevé à 82,4 % du total des protestations relevées, tandis que les protestations organisées s'élevaient à 17,6 %, ce qui est un indicateur important sur l'ampleur du changement vécu par l'acteur social. Alors qu'il tendait à organiser ses protestations, il s'oriente désormais de plus en plus vers l'anarchique.



Ce qui frappe dans les quatre premiers gouvernorats sur la carte des manifestations de mai, c'est que le taux des mouvements anarchiques a été de 91,3 % à Gafsa, 90 % à Sfax, 86,6 % à Tunis et 96,8 % à Médenine. Le taux de manifestations anarchiques dans le gouvernorat de Gafsa a été de l'ordre de 37,5 % en mai 2020, il est passé à 85,9 % en mai 2021 et à Sfax, le taux de manifestations anarchiques est passé de 11 % en mai 2020 à 81 % en mai 2021. Ces chiffres donnent des indications concernant l'état d'esprit du manifestant. En effet, ce dernier intensifie maintenant ses protestations et les déplace vers le blocage des routes et la fermeture des institutions pour faire pression et pour attirer l'attention des médias et des autorités. Il demande une interaction et

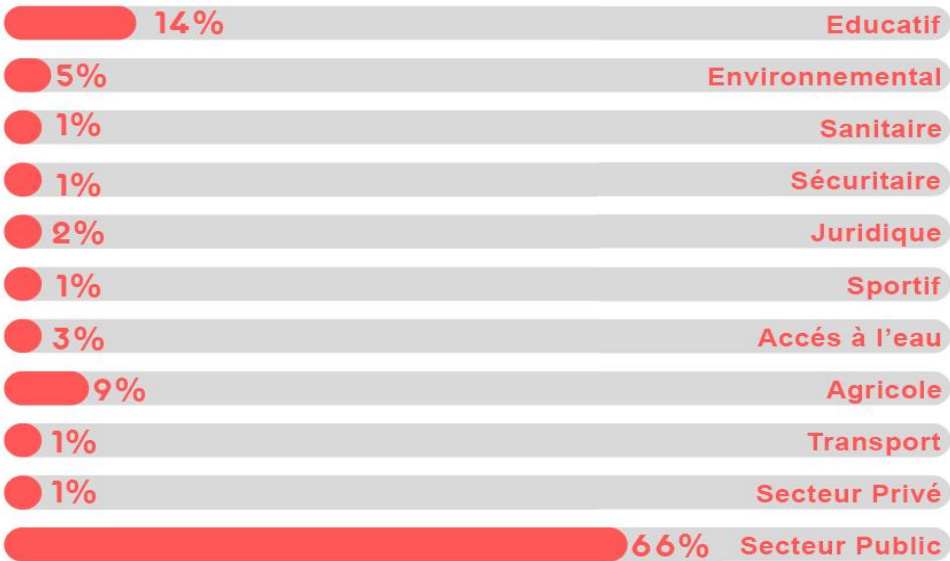
c'est là, la répercussion de la politique d'épuisement et de non-interaction adoptée par les gouvernements successifs, dont celui de Najla Bouden.

La proportion de protestations mixtes entre les deux genres s'est élevée à 89,6 % du total des protestations enregistrées, ce qui signifie que les dommages sont communs et que les revendications sont également communes. La proportion des protestations menées par le genre masculin est estimée à 10,2 %.



66% des protestations ont été liées au secteur public, ce qui confirme la profondeur du clivage entre l'acteur social et les institutions étatiques. Ses attentes vis-à-vis des institutions de l'État ont diminué et il est entré dans une phase de désobéissance civile non déclarée en termes de non-interaction avec ces institutions. 1.4% des protestations de mai ont été liés au secteur de l'éducation, 5 % à la situation environnementale et 9 % au secteur agricole, suite au déclenchement des protestations des éleveurs du bétail après l'annonce d'une forte augmentation du prix de la tonne d'aliments composés s'élevant à 300 dinars et leurs protestations se sont poursuivies jusqu'à ce que le ministère du Commerce annonce l'abandon de ces augmentations.

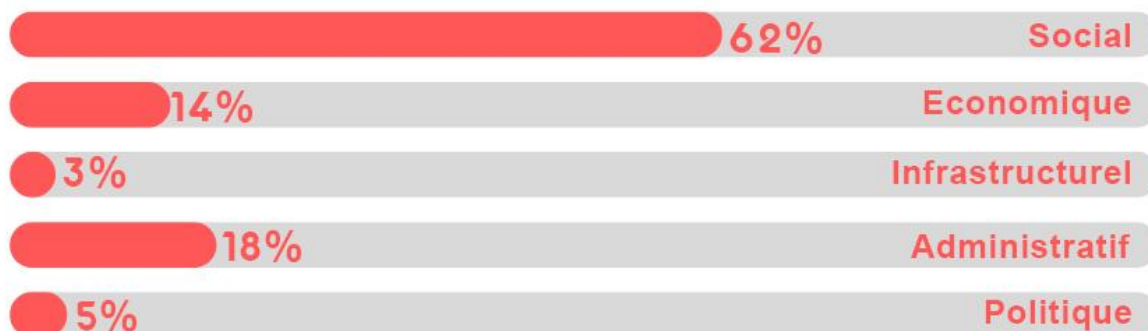
secteur



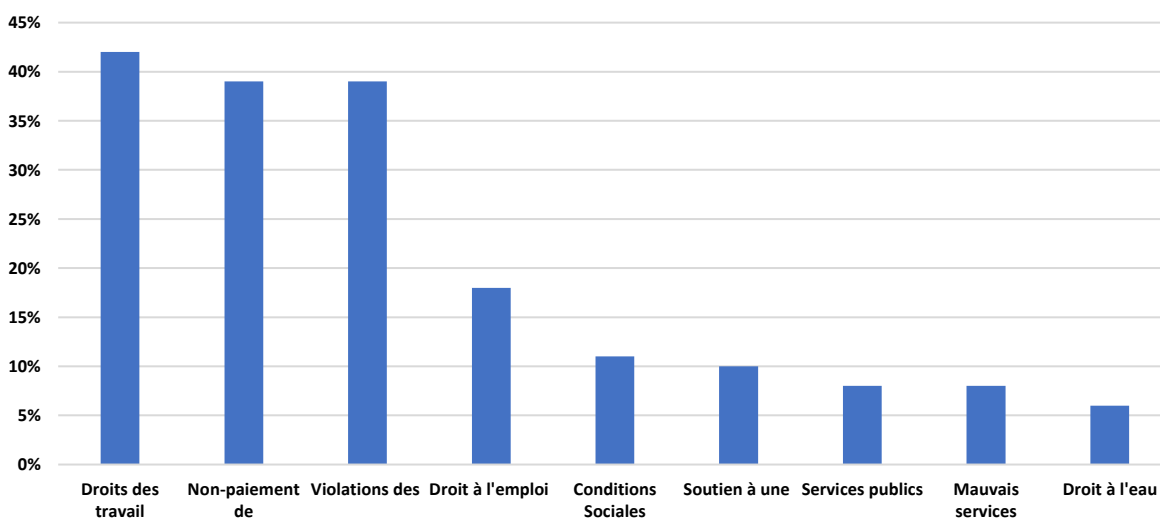
Revendications et formes de protestation

Les protestations ayant un contexte économique et social ont représenté 76 % du total des protestations relevées, suivies des revendications liées à l'administration de 18 %, des revendications liées au contexte politique de 5 % et des revendications liées à l'amélioration des infrastructures de 3 %.

Typologie

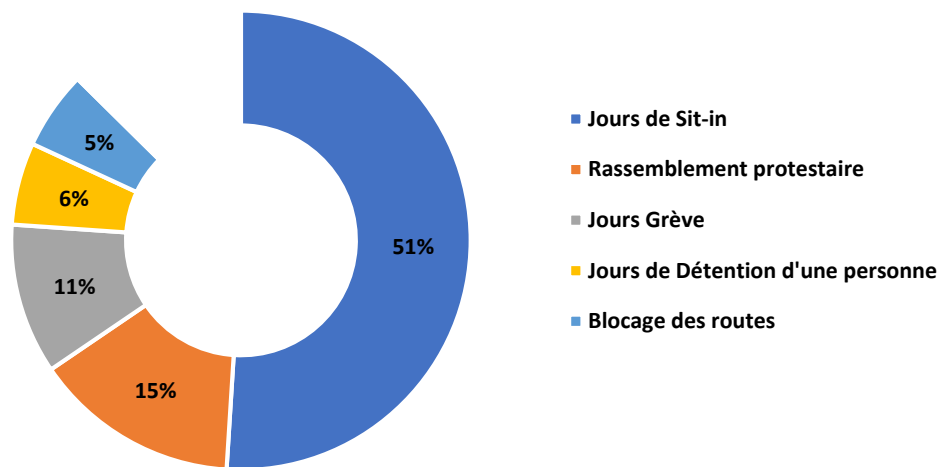


Les revendications de la plupart des manifestations ont été liées aux droits professionnels des travailleurs, y compris les salaires mensuels et la fin des violations au travail, qui constitue le titre le plus important des manifestations de mai, avec des taux d'environ 42 %. Il a également concerné le droit au travail avec un taux de 18 %, suivi des protestations liées à la détérioration des conditions sociales, représentant 59 mouvements de protestation sur le total des protestations relevées et 8 % des protestations ont été liés aux équipements publics et la détérioration des services, 6 % au droit à l'eau et 4 % au coût de production élevé.



Au cours du mois de mai, il n'y a pas eu de protestations appelant au développement, tout comme les protestations en raison de l'échec des négociations et l'absence de ces protestations signifie nécessairement l'absence de négociations.

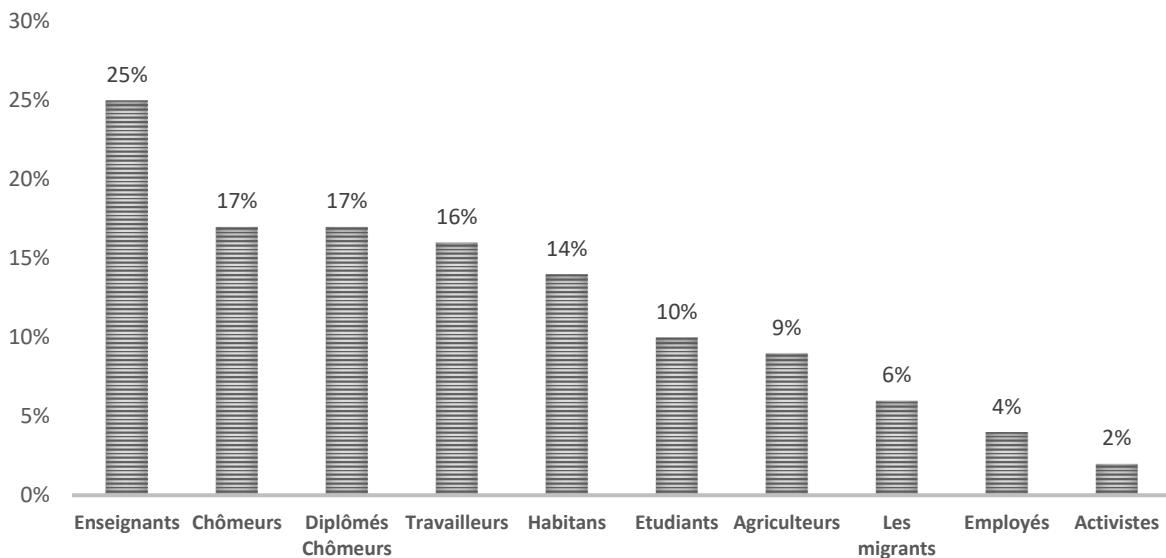
Le sit-in demeure la forme de protestation la plus importante adoptée par les manifestants dans leurs expressions, avec 51 %, suivi des rassemblements protestataires avec 14,5 %, des grèves de 10,6 %, de la détention d'une personne ou d'un moyen de transport de 5,8 % et des blocages de routes de 5,5 %.



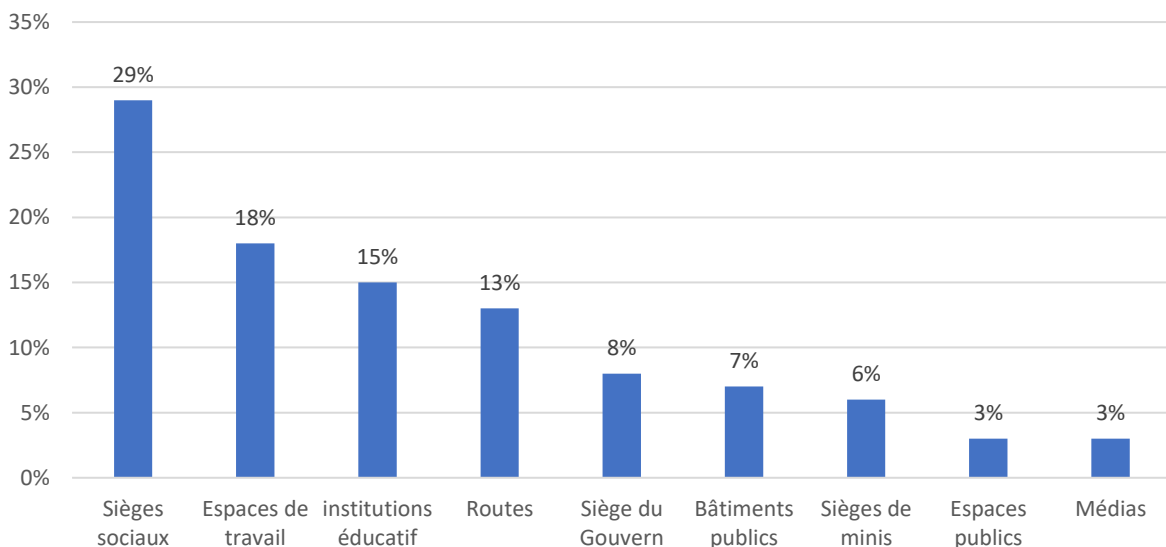
Les acteurs :

Les enseignants ont été les acteurs les plus visibles dans les manifestations de mai, avec un pourcentage de 25 %, suivis des chômeurs avec 17 %, soit 99 mouvements de protestation. Les diplômés chômeurs ont participé à 98 actions.

Les travailleurs arrivent en troisième position avec 16 % du total des manifestants, suivis de la population avec 14 %, c'est-à-dire les habitants des villages et des villes qui ont été dans des manifestations pour des revendications liées à la mise-à-disposition de services et à l'amélioration de leur qualité et pour le droit à l'eau et à la consommation, des infrastructures adéquates et d'autres demandes. Ils sont suivis par les étudiants avec 10 %, les agriculteurs avec 9 %, soit environ 51 mouvements de protestation, les migrants avec 6 %, les employés avec 4 %, puis les ouvriers de chantier urbain avec 2 %, soit environ 7 mouvements de protestation.



Les sièges administratifs ont représenté les espaces de protestation les plus importants avec 29 %, suivis des lieux de travail avec 18 %. Les établissements d'enseignement ont également représenté le théâtre de mouvements de protestation, avec un pourcentage de 15 %, les routes à hauteur de 13 %, suivies des sièges de souveraineté, comme les gouvernorats (8 %) et les ministères (6 %). Parmi les espaces également investis par les manifestants figurent les médias (3 %), l'espace carcéral aussi (1 %) qui a enregistré trois mouvements de protestation.3%

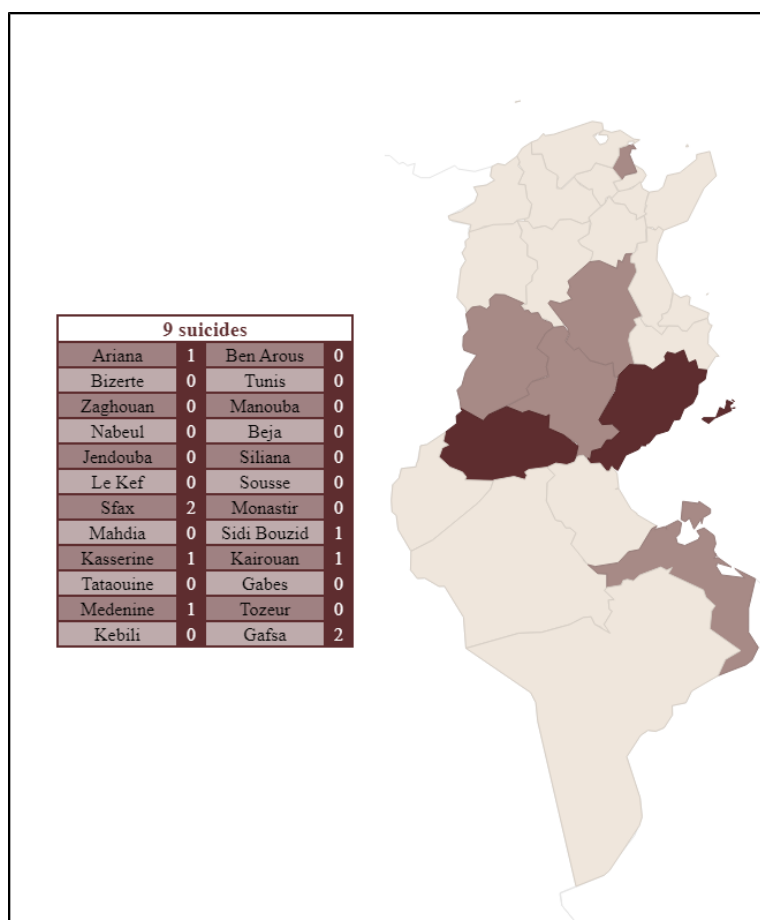


suicide et tentative de suicide :

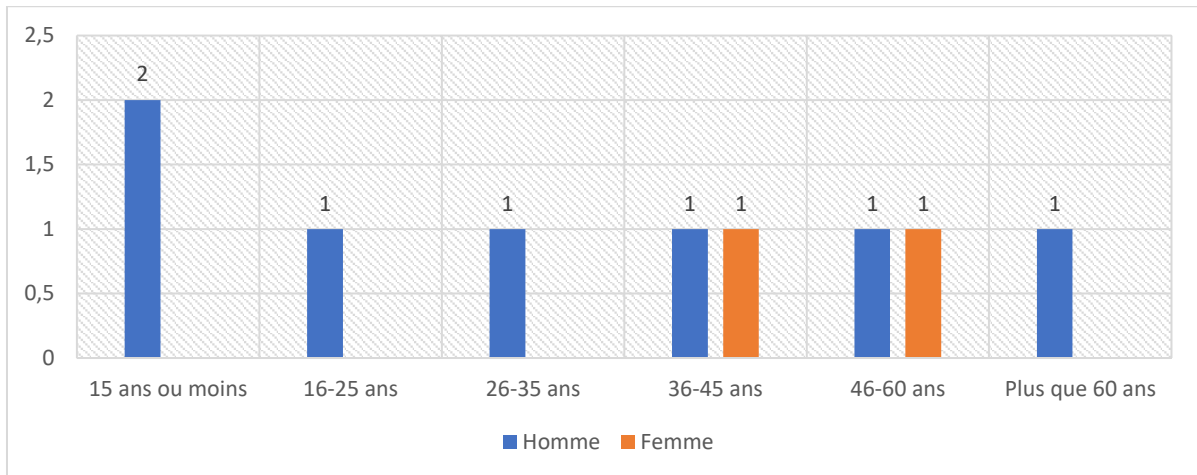


Ce qu'il faut retenir et souligner, c'est que le suicide est une forme de protestation et de violence dirigée contre soi-même, c'est-à-dire que la victime se met dans des situations de mise en danger de soi. Cela ne diffère pas de ceux qui se livrent à la contrebande et à la consommation/vente de drogue, ainsi que ceux qui migrent de manière non-réglementaire. Ce sont tous des mécanismes adoptés par les victimes par désespoir. Ce sont des solutions individuelles dangereuses auxquelles les victimes ont recours après l'absence de solutions collectives et la perte des mécanismes d'assistance venant de la famille et/ou l'environnement.

Neuf cas de suicide et de tentative de suicide ont été relevés tout au long du mois de mai, et ce comme suit : deux suicides à Gafsa et Sfax, un à Ariana, un à Kasserine, un à Médenine, un à Kairouan et un Sidi Bouzid.

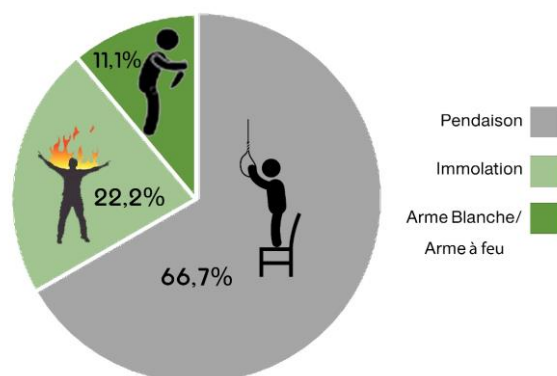


Parmi les victimes, ont figuré deux enfants de moins de 15 ans, tandis que la tranche d'âge des 26-45 ans a représenté environ un tiers du total des victimes.



Le pourcentage de femmes victimes est estimé à 22,2 % du total.

Le suicide par pendaison était la forme la plus observée, avec un pourcentage de 66,7 %, suivi du suicide par immolation avec un taux de 22,2 %, par arme blanche ou arme à feu avec un taux de 11,1 %.

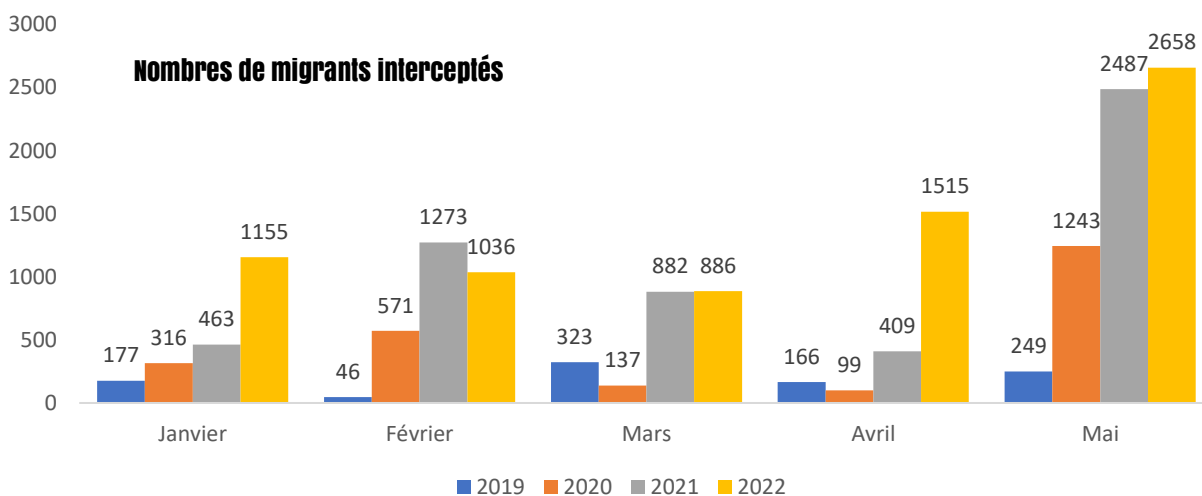
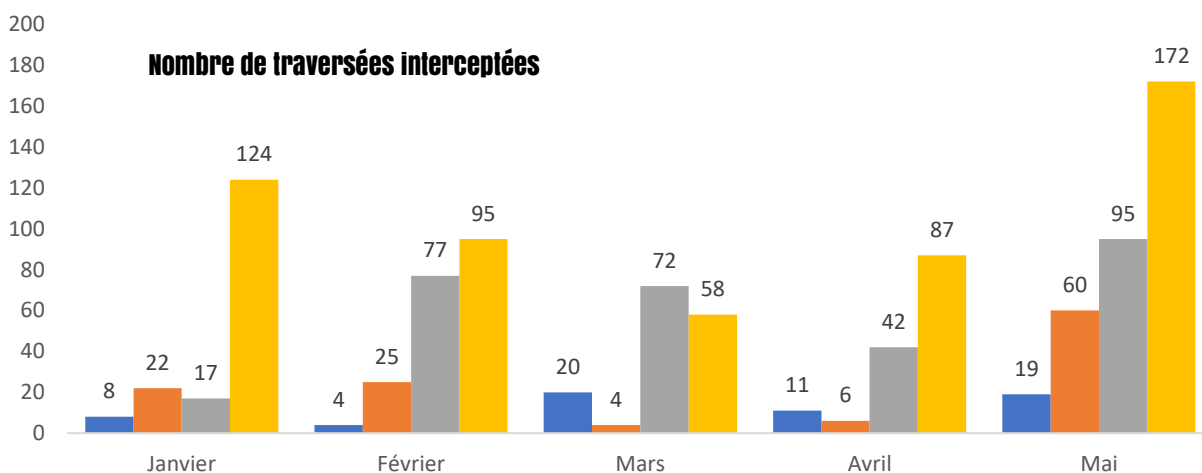
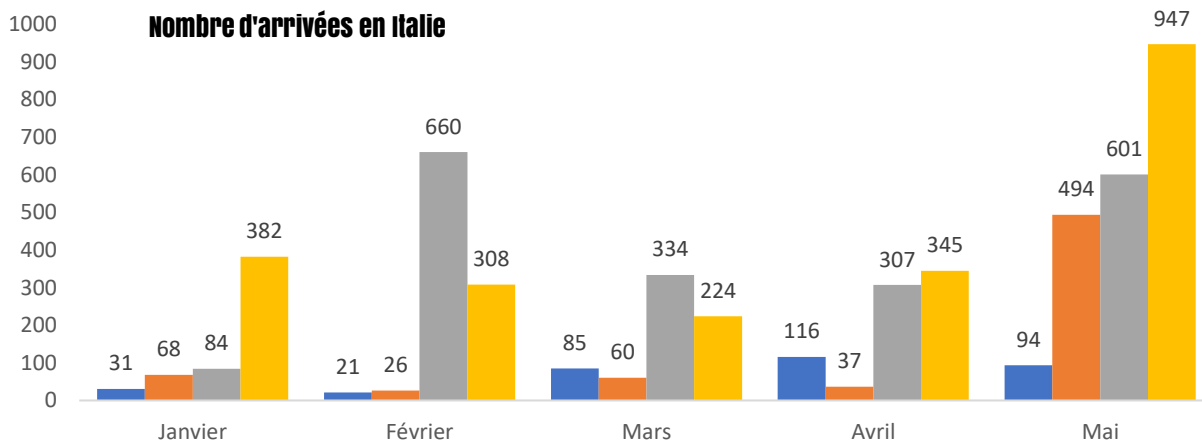


Ces chiffres ne reflètent pas nécessairement la réalité des cas de suicide et de tentative de suicide dans la société, car nous avons noté l'absence de médiatisation de nombreux cas de suicide et de tentative de suicide. En effet, ces dernières ont été couvertes par un relais à travers des photos et des vidéos et publiées sur des pages Facebook. En somme, il s'agit de journalisme citoyen.

La migration non-réglementaire au cours du mois de Mai 2022



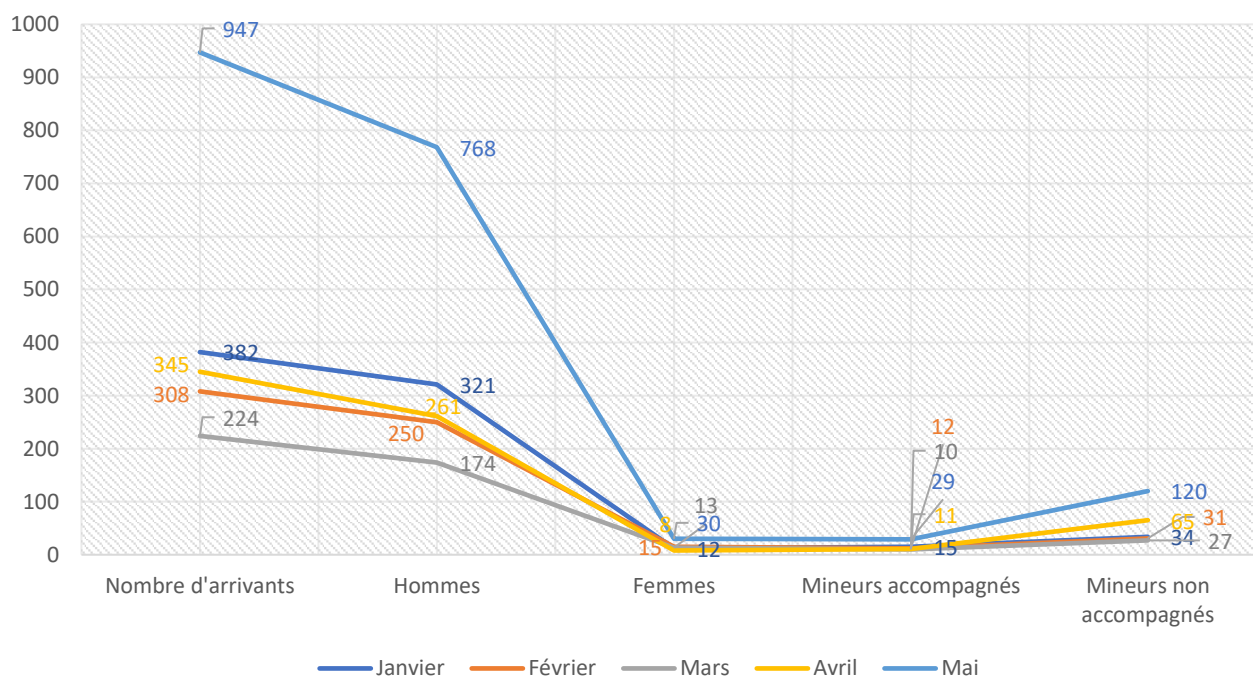
Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022



Mois	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	947	172	2658
Total	347	62	961	685	117	2366	1986	303	5514	2206	536	7250

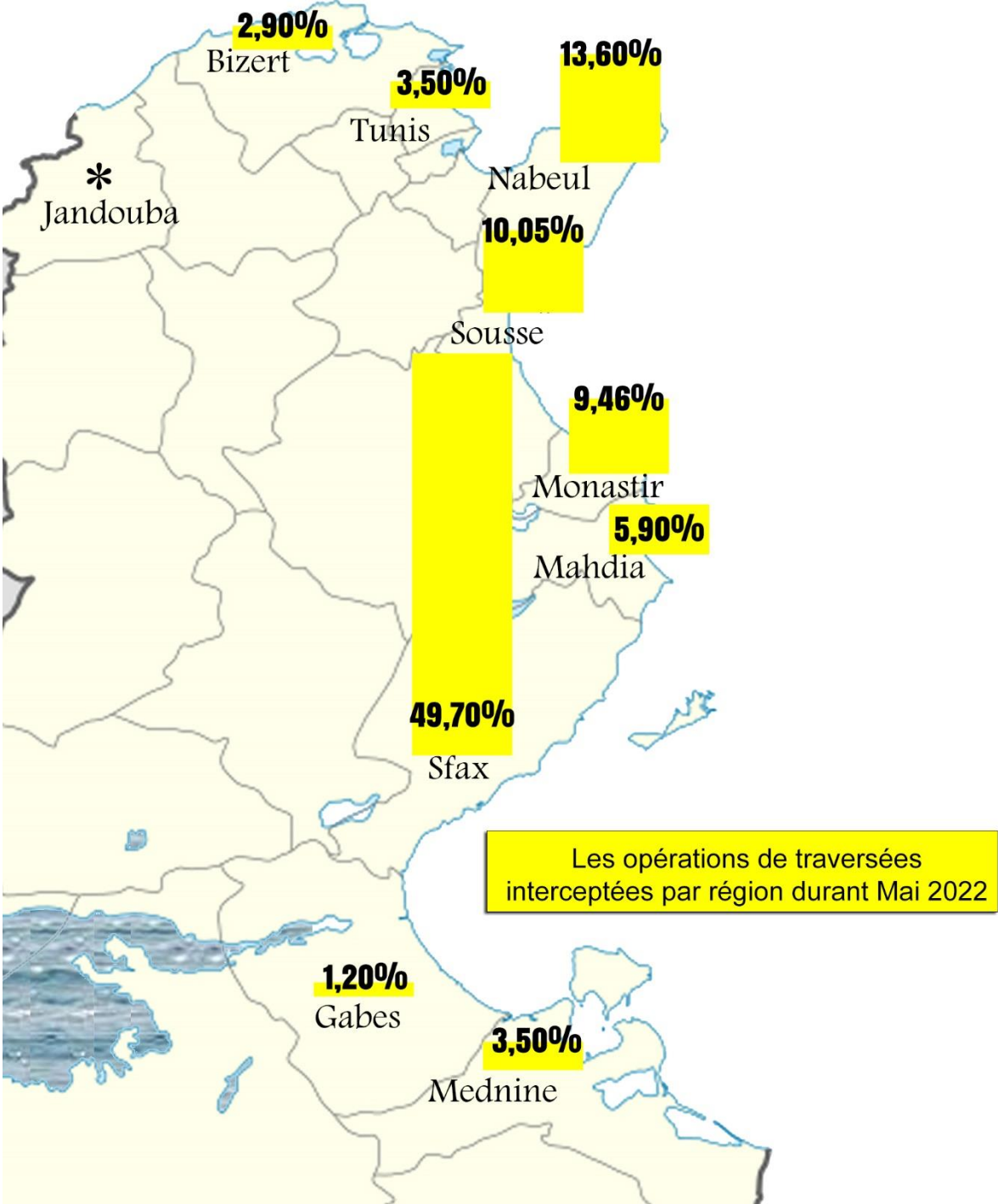
Le nombre de migrants tunisiens arrivés en Italie du 1er janvier à fin mai a atteint 2206, soit 11% du total des arrivées en Italie et en deuxième position derrière les nationalités égyptienne et bengali. Le mois de Mai 2022 a enregistré une augmentation de 57,5 % du nombre d'arrivées tunisiennes par rapport à la même période en 2021. Aussi, les traversées interceptées ont augmenté depuis le début de l'année à 536 traversées, soit une augmentation de 76,8 % par rapport aux cinq premiers mois de 2021. Le nombre de migrants interceptés a augmenté depuis le début de l'année à 7250 migrants, soit une augmentation de 31,4% par rapport à la même période en 2021. Ces indicateurs montrent qu'une vague de migration à la hausse s'est amorcée malgré la hausse des traversées interceptées et cette vague pourrait connaître son apogée au cours du prochain mois de juillet en raison de plusieurs facteurs.

Les arrivants sur les côtes italiennes selon les mois : le mois de Mai 2022



Le nombre de mineurs arrivant sur les côtes italiennes a atteint 354, soit 15,63% du total des arrivées tunisiennes. Le nombre de femmes arrivées depuis le début de l'année a atteint 77, soit 3,47%.

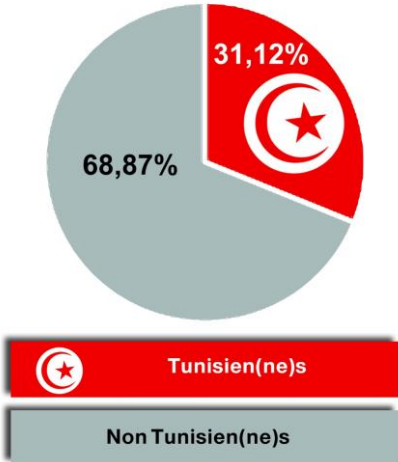
Les opérations de traversées interceptées par région durant Mai 2022



* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins d'opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les opérations interceptées depuis Sfax ont représenté 49,7% du nombre total d'opérations de migration non-règlementaire, avec le gouvernorat de Nabeul en deuxième position avec 13,6%, et le gouvernorat de Sousse a connu une augmentation du nombre de passages interceptés qui s'est élevé à 10,05%.

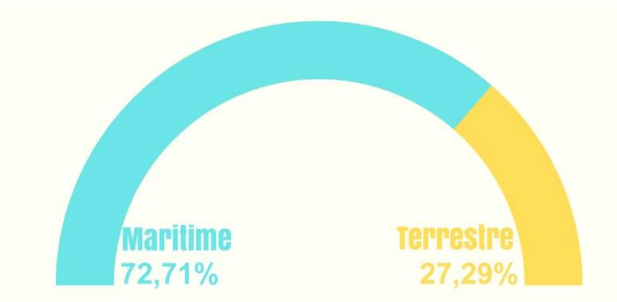
Les arrivants selon les nationalités durant Mai 2022



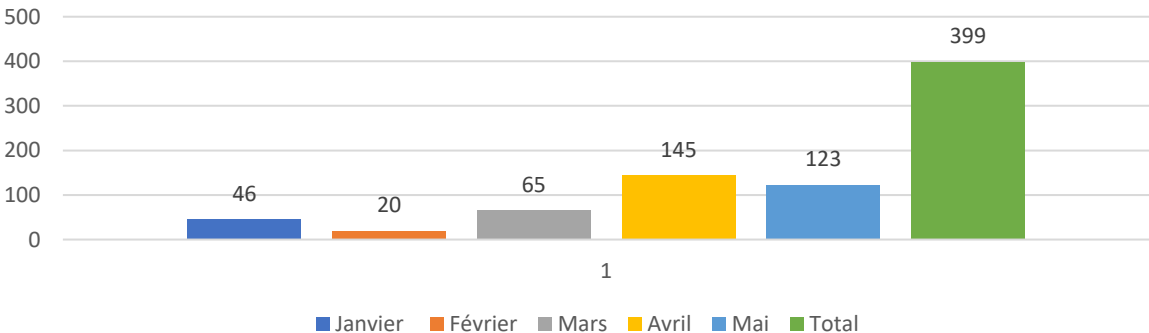
Les migrants tunisiens ont représenté 31,12% du nombre total de migrants empêchés de traverser le territoire tunisien, tandis que le reste des nationalités ont représenté 68,87%

Les opérations de traversées interceptées durant Mai 2022

Les traversées interceptées en mer se sont élevées à 72,71%, un chiffre qui renvoie à l'ampleur des moyens techniques et logistiques alloués à la surveillance et à la prévention en mer, fruit de la coopération tuniso-européenne.



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022



On ne retrouve pas d'effet des moyens techniques et logistiques alloués à la surveillance dans la prévention des décès en mer puisque le nombre de disparus et des victimes s'est élevé à 399 individus.

En conclusion, il convient de souligner la veille menée par le Département de migration rencontre des difficultés, étant donné que les rapports du ministère de l'Intérieur ne se caractérisent pas par la fréquence et l'information sur toutes les opérations, et qu'ils manquent de précision et de détails sans oublier que les communications du ministère de la Défense ont changé les méthodes de leur formulation et ne fournissent plus de précisions permettant de déterminer le lieu exact de l'interception ou du sauvetage, ni le lieu d'où le bateau est parti. Par conséquent, ces chiffres restent approximatifs et en fonction de ce qui a été relevé, ils restent ouverts à la mise à jour chaque fois que de nouvelles sources deviennent disponibles.

Rapport de mai 2022 sur la violence



L'ombre de la crise globale que traverse le pays s'élargit et s'agrandit. Les répercussions sociales majeures produites par la crise économique ont broyé les groupes précaires et démunis. Il s'agit de la pauvreté, la misère, l'effondrement du pouvoir d'achat, le décrochage scolaire, les addictions et autres phénomènes sociaux négatifs. Ils sont en passe de faire naître un courant incontrôlable de violence dans le pays.

Cette violence commence par la violence contre soi : le suicide est une violence contre soi, et elle s'est amplifiée tout au long du mois de mai. De plus, on retrouve toutes les formes de violences, physiques, psychologiques et symboliques, nourries par l'état de fragilité psychique devenu l'ombre de cette crise.

L'état de tension du discours politique et le retour de la violence et des discours de haine, sur la scène publique et à travers le réseau social Facebook - utilisé par plus de sept millions de Tunisiens, selon les données du site - exacerbent la sévérité de ces répercussions sociales.

La violence envahit aujourd'hui tous les espaces privés et collectifs, touche toutes les tranches d'âge dans diverses régions et se nourrit de la violence symbolique que l'État pratique désormais contre ses citoyens et qui peut connaître de nouveaux développements.

Cela ne s'arrête pas au manque d'intérêt pour l'application de la loi et l'application de l'égalité devant la loi. C'est aussi l'absence d'une stratégie claire et efficace pour faire face à tous les problèmes. En effet, L'absence et la détérioration des services de santé et l'absence de médecins spécialisés dans nombreuses régions sans oublier l'absence de raccordement aux réseaux d'assainissement et au réseau d'eau potable et l'interruption de l'eau potable constituent également une violence pratiquée par l'État.

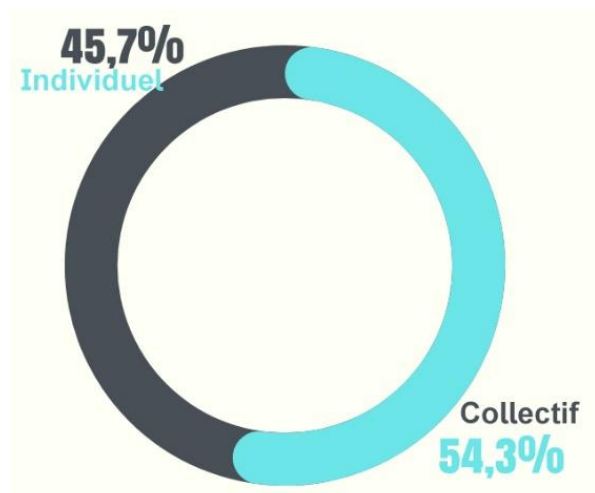
La violence pratiquée par l'État se manifeste par de longues semaines d'indifférence face à la souffrance des citoyens dans de nombreux domaines, mais aussi par l'absence de plans et de programmes réalistes pour généraliser le

droit au divertissement, le droit à une éducation de qualité, des services de qualité, le droit à la réforme pour les enfants délinquants... ce sont tous les types de violence perpétrés par l'État contre le citoyen.

Les détenus en Tunisie sont limités à la peine et ne bénéficient pas d'une réforme pour être réintégrés après leur libération. Pour cette raison, l'individu va se tourner vers des solutions alternatives, telles que l'addiction, le crime organisé, le recours à la sorcellerie et le travail dans le secteur parallèle. Il s'écarte ainsi de la société de droit, pour se tourner vers un milieu dans lequel la violence grandit et s'étend. Peut-être que l'histoire du charlatan Belkacem, accusé de traiter les femmes contre les "djins amoureux", selon ses dires, pour mieux les exploiter sexuellement, est une des illustrations des nouvelles portes qui se sont ouvertes pour commettre des violences et des crimes sans que l'Etat ne démontre une capacité de gestion transparente de ces crises. Au contraire, l'État tunisien s'occupe seulement de calmer l'incendie sans identifier ni traiter les causes de cet incendie. Il n'accorde pas d'importance à la sensibilisation et l'éducation, aux solutions préventives pour éviter les crises, dont la principale consiste à prévenir la violence et à protéger la société contre le crime et l'anarchie.

Le pourcentage de violence criminelle a atteint 87% du total des cas de violences observées au cours du mois de mai, grâce à un échantillon de veille composé de divers médias écrits, audio et visuels, ainsi que des sites Web ou encore Facebook.

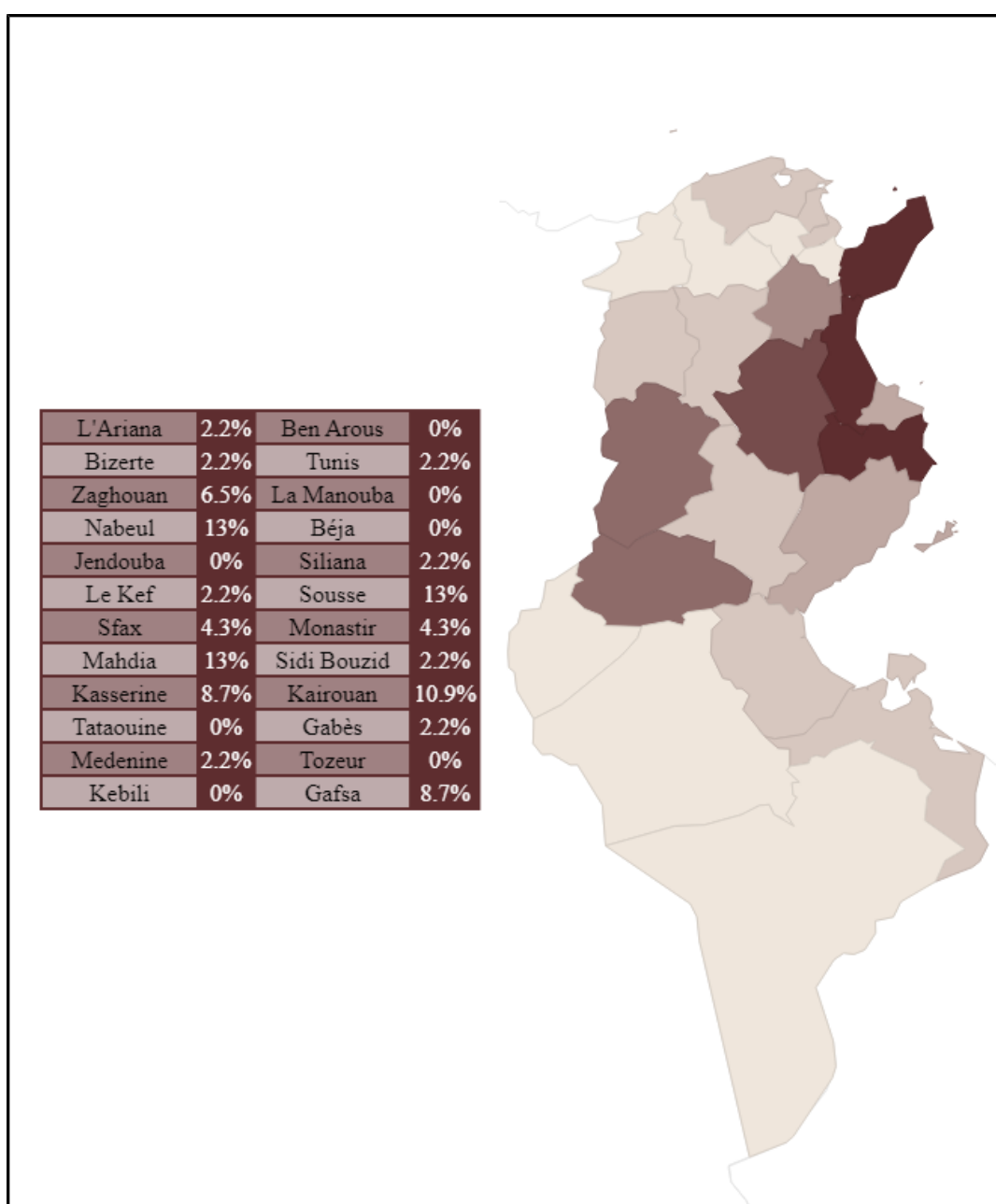
Ce nombre est un indicateur, et le nombre peut en fait être beaucoup plus élevé en raison de l'augmentation de la violence et de la criminalité, de la multiplicité de ses causes, de l'état croissant de fragilité psychologique et sociale, de la crise économique en cours, de ses dangers sociaux et répercussions, de l'état d'incertitude de la scène publique et du manque de confiance dans les institutions étatiques.



Les violences durant le mois de mai



La violence institutionnelle arrive en deuxième position avec 10,9 %, suivie de la violence de protestation avec 2,2 %.



Les gouvernorats de Mahdia, Sousse et Nabeul arrivent en tête des régions les plus violentes du pays, avec 13 % pour chaque région, suivis de Kairouan avec 10,9 %, puis de Kasserine et Gafsa avec 8,7 % pour chaque région, puis de Zaghouan avec 6,5 %.

La proportion d'hommes et de femmes dans le total des victimes de violence au cours du mois de mai était similaire, s'élevant à 40,9 % pour chacun, tandis que les hommes représentaient 75,6 % du total des auteurs de violence et 8,9 % des auteurs de violence étaient des femmes.

Les rues représentaient une scène majeure de violence à 54,3%, les victimes étant exposées à des violences physiques, des braquages, des vols, des détournements et d'autres types de violence.



La proportion d'hommes et de femmes dans le total des victimes de violence au cours du mois de mai était similaire, s'élevant à 40,9 % pour chacun, tandis que les hommes représentaient 75,6 % du total des auteurs de violence et 8,9 % des auteurs de violence étaient des femmes.

Les rues représentaient une scène majeure de violence à 54,3%, les victimes étant exposées à des violences physiques, des braquages, des vols, des détournements et d'autres types de violence.

Des mineurs ont été impliqués dans des meurtres, comme le meurtre d'un chauffeur de taxi à Sfax après qu'il ait été poignardé à la cuisse par un mineur de 17 ans à la suite d'une dispute entre lui et les amis de l'auteur du meurtre dans un café.



Les établissements d'enseignement représentaient une scène de violence à 19,6 % et les sièges administratifs une scène de violence à 6,5 %.

Le domicile représentait un espace de violence à hauteur de 8,7%, pour arriver en troisième position et nous avons indiqué dans nos précédents rapports que l'espace familial s'était transformé en un espace de violence sous le poids de la crise économique et sociale et de l'effondrement du pouvoir d'achat de millions de Tunisiens. Les chiffres officiels publiés au cours du mois de mai par le ministère de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées dans le rapport national sur la situation de l'enfance en Tunisie 2020-2021, confirment nos alertes, puisque 60% des violences commises contre les enfants, selon le rapport, venaient du foyer, c'est-à-dire de l'espace familial. La violence s'est déroulée également dans des espaces de santé avec 6,5% et des espaces de tourisme et de divertissement avec 2,2%.

L'Observatoire Social Tunisien et derrière lui le Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux renouvellent l'alerte sur le danger de poursuivre le chemin de cette violence et ses dangereuses répercussions sociales, d'autant plus que nous approchons de la saison estivale et de l'absence d'activités éducatives et récréatives pour les adolescents, jeunes et enfants, ce qui les expose au danger de la toxicomanie et de la délinquance et les attire vers la violence, en l'absence d'une vision claire pour la gestion de la crise de la violence

dans le pays. Les mineurs et les adolescents seront confrontés à trois scénarios au cours des trois prochains mois, qui entrent tous dans la catégorie de la violence : premièrement rester à la maison sans aucun divertissement, formation ou projet signifie perdre leurs activités et donc entrer dans des réactions émotionnelles et augmenter le niveau de violence à leur rencontre à la maison (60 % de la violence contre les enfants vient de la maison, selon les derniers chiffres du Ministère de la Femme). Deuxièmement, leur sortie de la maison vers l'inconnu dans la rue et l'inconnu signifie une polarisation sociale vers la violence, le crime, la toxicomanie et la migration non-réglementaire. Troisièmement, et enfin, la possibilité d'entrer dans un travail saisonnier afin de remplir leur temps libre et de les exposer ainsi à l'exploitation économique. Il ne semble pas que les institutions étatiques concernées par les enfants et leur droit au divertissement et à la culture soient prêtes pour ces trois scénarios.

conclusion

En somme, les traits d'un retour à l'expérience d'une nouvelle construction politique, similaire à l'expérience de construction qu'a connue le pays durant les premières années de la révolution et derrière tout ce drame sociétal, se confirment. Sans que ce soit prévu aucun sauvetage ni aucun programme de réforme économique ou changement de trajectoire de développement, sont ainsi maintenus les mêmes risques économiques et un même état de crise financière. Cette situation a fortement affecté la qualité des services fournis au citoyen et à travers eux la préservation des mêmes risques sociaux, y compris la propagation de phénomènes sociaux négatifs tels que la sorcellerie, le crime, la toxicomanie, la migration irrégulière, ainsi que l'extrémisme religieux sans oublier le recours à l'individualisme et la recherche d'alternatives en dehors du cadre de l'Etat. Les indicateurs de la conjoncture actuelle prédisent une nouvelle explosion sociale si ce drame économique et social se poursuit. Toutes les tranches d'âge en Tunisie sont aujourd'hui en danger : l'enfance est en mauvaise posture et souffre de pauvreté, de malnutrition, d'abandon et d'exposition à la violence de toutes sortes, en plus d'être privée d'une éducation de qualité et d'une bonne santé, sauf pour ceux qui ont les moyens financiers pour le faire.

Les femmes sont les maillons les plus vulnérables, fortement touchées par le chômage même si elles sont titulaires d'un diplôme universitaire, par la fragilité,

la discrimination et les inégalités courantes dans le milieu professionnel, que ce soit dans le secteur public ou privé.

Fragilisées aussi du fait de la pauvreté et du chômage : elles s'orientent vers des solutions individuelles, toutes relevant de la violence contre soi, en l'absence de perspectives claires.

Au contraire, l'état de confusion du gouvernement est constatable aujourd'hui dans plusieurs domaines notamment concernant son incapacité à interagir positivement avec les revendications des manifestants et des mouvements sociaux, ou encore ses lacunes en matière de sécurité et de justice. Nous en avons un exemple lors des arrestations opérées parmi les supporters du Club Africain après leur demande que justice soit faite dans l'affaire du supporter Omar El-Abidii et l'arrêt de l'impunité, ainsi que le procès du mouvement Aguerb accusé « d'association de malfaiteur » sur fond des protestations contre la réouverture de la décharge d'el Gonna.

Les personnes âgées sont également touchées par les violations, car l'inflation des prix affecte, en premier lieu, leurs droits fondamentaux en termes de disponibilité des médicaments, de nourriture et de produits de première nécessité. Les dommages aux ressources financières de la famille les affectent aussi particulièrement.

Cette situation nécessite une stratégie pour faire face à cette crise mondiale et elle n'a certainement pas besoin d'un discours de violence et de haine ou d'intimidation, de stigmatisation, d'exclusion ou de chambres fermées pour écrire une nouvelle constitution.